

Lecture

Michel Bousseyrroux

À propos de « D'une réforme dans son trou » et d'une antipathie *

Cet écrit que Lacan a intitulé « D'une réforme dans son trou » est un inédit dactylographié, daté du 3 février 1969, qu'il avait remis annoté de sa main à Patrick Valas. Lacan l'a écrit suite à la sollicitation du journal *Le Monde*, pour la rubrique « Libres opinions », d'y écrire un article où il donnerait son opinion sur la réforme Edgar Faure en cours. Finalement, *Le Monde* ne le publia pas. Destiné au grand public des lecteurs du *Monde*, cet écrit n'est pas moins difficile à lire et à comprendre que « Télévision » et « Radiophonie ».

Dans la foulée de l'émoi de Mai 68, De Gaulle nomme dès juillet comme ministre de l'Éducation nationale Edgar Faure, un radical, pour qu'il réforme radicalement l'Université. Dès octobre, celui-ci présente une loi sur l'orientation de l'enseignement supérieur qui crée les UER et qui est promulguée, avec le vote de la droite et de la gauche (moins les communistes), le 12 novembre. Dans le cadre de cette réforme et avec l'aide de sa fille Sylvie Faure, psychanalyste formée à la SPP, il entreprend aussi, et avec Maurice Schumann, ministre de la Santé, une réforme de la psychiatrie qui reprend les idées du *Livre blanc* de la psychiatrie, initiées par Henry Ey, qui proclamait en 1967 la nécessité de séparer la psychiatrie de la neurologie. Faure supprime la neuropsychiatrie et crée deux spécialités, deux CES distincts, rendant la psychiatrie autonome, avec sa formation propre.

Ce CES de psychiatrie, qui dure quatre ans, comporte, à la différence des autres, une première année probatoire, au bout de

* Toulouse, 5 mars 2009.

laquelle est ou non validée la capacité à devenir psychiatre, le fait de refuser de s'interroger sur sa propre névrose étant, par exemple, un critère d'incompatibilité. Il faut dire que c'est l'époque où la majorité des psychiatres sont en analyse et où il est très mal vu de ne pas en faire. Les temps ont bien changé ! Cette réforme de la formation des psychiatres s'articule à une réorganisation de la psychiatrie et du service public hospitalier, décrétée le 31 juillet 1968, qui supprime l'hôpital psychiatrique, lequel deviendra centre hospitalier spécialisé, et qui crée la sectorisation de la psychiatrie, en 1969 d'abord dans la région parisienne, puis en 1972 généralisée à l'ensemble du territoire.

Lacan ne manque pas d'ironiser sur cette « disjonction du neurologue à la psychiatrie », rappelant que durant vingt ans leur conjonction « a reçu le soutien actif et doctriné des mêmes psychiatres qui s'applaudissent d'en voir la fin ». C'est qu'il s'agit par cette disjonction, pour les psychiatres comme pour les autres médecins des centres hospitalo-universitaires, d'être « du côté du manche ». « Manche dont la jeunesse démontre aux cadres d'une Université à quoi depuis un bout de temps l'univers manque, qu'il peut se réduire à la gaffe », écrit Lacan, tant les universitaires ont eu du mal à passer le gué de Mai.

Lacan est assez féroce dans le jugement qu'il porte tant sur l'idéal scientifique auquel prétend la nouvelle psychiatrie émancipée de la neurologie que sur son ambition à « tremper comme universitaire » dans une « préservation des bénéfices du savoir » (préservation qui est ce en quoi, dit Lacan, consiste la mission minimale de l'Université). Cela implique d'autant plus « la préemption de la formation sur la valeur du savoir » qu'on l'a, ce savoir, « réduit à l'office du marché », la question étant dès lors de savoir quelle cote lui est inhérente. Y répondre exige de faire intervenir la fonction, qui ne s'articule que de la théorie psychanalytique, de l'objet *a*, le psychanalyste ayant à sa charge d'en faire « remonter la cote » (là où le marché universitaire la fait de plus en plus baisser). Mais pour cela, point ne suffit qu'il ait comme Tirésias des mamelles en silicone. Ni qu'il s'assye tel saint Thomas sur le *sicut palea* de la Somme assommante du savoir. Il vaudrait mieux que, dans le champ lacanien ouvert aux quatre vents des discours, il « vive » – Lacan le dit en ces termes revigorants – « dans un courant d'air, ne serait-ce que pour prouver qu'il

n'a pas froid au pied non plus qu'aux yeux, ni à la gorge », plutôt que de rester parqué dans sa réserve d'ilotes.

Que s'agit-il donc de sélectionner, demande Lacan, quand on parle de formation scientifique des psychiatres, mais aussi quand la « sociatrie » prend le relais de l'antipsychiatrie en instaurant la politique dite du « secteur » psychiatrique, qui prétend déségréguer ce que depuis deux siècles la communauté ségréguait de « ses membres discordants » dans des lieux asilaires ? On ne regarde pas d'assez près, nous avertit Lacan, ce qui se dessine là d'un « effet de la science sur le social ». C'est de cet effet que Lacan voulait déjà alerter les psychanalystes dans sa « Proposition » d'octobre 1967 ¹, affirmant que « notre avenir de marchés communs trouvera sa balance d'une extension de plus en plus dure des procès de ségrégation ». Il y rappelait que la psychanalyse n'a pas laissé « un de ses membres reconnus aux camps d'extermination [et que] c'est là le ressort de la ségrégation particulière où elle se soutient elle-même [...] dans [l']extraterritorialité scientifique » de son savoir, en tant que celui-ci la met à part des autres savoirs.

C'est cette thèse que reprend Lacan dans son article pour *Le Monde* quand il dit que « la sélection sera structuraliste ou ne sera pas » et que « quant au "secteur" psychiatrique, le linéament s'y dessine, non moins que dans les nouvelles garderies dites universitaires, de la fin où tend le système, si la science qui s'en aide encore, y succombe : à savoir le camp de concentration généralisé ».

Cette sentence peut surprendre, voire choquer par l'énormité du mot : camp de concentration *généralisé* ! Que concentrent ce secteur psychiatrique et ces nouvelles garderies universitaires ? Un tas d'unités de soin et d'unités de valeur pour boucher le trou de ladite réforme ? Tâchons d'affiner notre réponse à la lecture d'un autre écrit contemporain de Lacan (daté de Noël 1969) intitulé « Préface à une thèse ». Ainsi est désignée dans les *Autres écrits* la préface que Lacan a faite au livre d'Anika Rifflet-Lemaire, qui est une thèse universitaire qu'elle a soutenue à Louvain sur Lacan. On y lit ² en effet ceci : « Le discours de l'Université est déségrégatif, même s'il véhicule le discours du maître, puisqu'il ne le relaye qu'à le libérer de sa

1. *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 257-258 et 588.

2. *Ibid.*, p. 396.

vérité. La Science lui paraît garantir le succès de ce projet. Insoluble. » Insoluble, car le discours de l'Université ne libère le discours du maître de sa vérité subjective (qui tant fait s'agiter notre hyper-président !) qu'à y caler, à la place de la vérité, S1, le maître *au nom duquel il s'autorise à professer*. Cela paraît d'autant plus corroborer le diagnostic final de « D'une réforme dans son trou » que, à la page précédente ³, une note en bas de page précise ceci : « Le refus de la ségrégation est naturellement au principe du camp de concentration. » La ségrégation est certes la porte ouverte à la discrimination, mais le camp de concentration ne discrimine plus, il rassemble, concentre et *confond*.

Que dit Lacan en disant que le discours de l'Université est *déségrégatif* ? Il dit que son effet de discours est la déségrégation et donc qu'à ce titre sa pente est du côté du camp de concentration, tel que Lacan entend ce qui est à son principe naturel et qui a commandé sa finalité d'extermination programmée : un refus de la ségrégation, un refus des différences, *un refus absolu de la différence*. Ce que concentre le camp, c'est *l'in-différence*. Le camp de concentration, c'est la production d'un *pur concentré de non-différence*. Là est bien l'antipathie radicale : entre ce refus absolu de la différence et le désir d'obtenir la différence absolue.

Lacan parle, dans sa préface au livre d'Anika Rifflet-Lemaire, de la ségrégation dont son propre séminaire a été l'objet durant la période où il l'énonçait du lieu le plus éminent de la psychiatrie française, à Sainte-Anne. « Ce phénomène singulier est le fait de ségrégations ⁴ », dit-il, qui, là comme ailleurs, sont « effets de discours ». Mais il faut bien voir que si le champ du psychanalyste a pu trouver accueil dans la psychiatrie (Lacan évoque Bonneval et son ami Henry Ey), cela est avant tout à expliquer « par son antipathie du discours universitaire ».

Lacan distingue plusieurs sortes de ségrégation. D'abord la ségrégation de la psychiatrie « dans la Faculté de médecine, où la structure universitaire épanouit son affinité au régime patronal » (ce régime étant celui des chefs de service hospitaliers qu'on appelle les Patrons). Cette ségrégation *intra-universitaire* de la psychiatrie comme

3. *Ibid.*, p. 395.

4. *Ibid.*, p. 394.

spécialité médicale se soutient, poursuit Lacan, « de ce que la psychiatrie fait elle-même office de ségrégation sociale » – ce que Lacan appelle aussi après Foucault la sociatrie, dans sa fonction de refouler les fous dans le ghetto asilaire. La psychiatrie est donc aux prises avec une double ségrégation, universitaire et sociale.

Quant au champ du psychanalyste, s'il a trouvé habitat dans la psychiatrie, « c'est beaucoup plus de configuration politique que de connexion pratique ». Dans ce champ, qui est donc commandé par son antipathie du discours universitaire, la ségrégation fait symptôme à se traduire d'institutions. Lacan rappelle la façon dont l'IPA s'est reconstituée, après-guerre, outre-Atlantique, avec tous les membres rescapés d'Europe centrale, dont la fournée eut à se contenir d'un *numerus clausus* «qui s'annonçait d'une invasion russe à prévoir. La suite est séquelle maintenue par la domination établie du discours universitaire aux URSS et de son antipathie du discours sectaire, par contre aux USA florissant d'y être fondateur ».

C'est là, au mot antipathie, que Lacan place la note de renvoi en bas de page qui *explicite cette antipathie comme relevant d'une opposition entre le ségrégatif et le déségrégatif*. Si l'on veut bien suivre Lacan jusque-là, l'IPA aurait donc d'autant mieux pris racine institutionnelle aux États-Unis qu'y florissant le discours sectaire avec son slogan : «Égaux, mais différents. » C'est ce discours fondateur du credo américain, *constitutionnellement* ségrégatif depuis les lois Jim Crow de 1870, qui est antipathique du discours universitaire, dans sa forme bureaucratique et *étatiquement déségrégative* qui a dominé les pays de l'Est soviétisés.

Mais cette opposition, cette antipathie n'est pas que politique et institutionnelle. Il y a antipathie entre le savoir du psychanalyste, et même le savoir de la psychanalyse en extension, qui est un savoir extraterritorial ségrégatif – parce que c'est le savoir inconscient comme *radicalement séparé du sujet* –, et le savoir du discours où le savoir est roi et qui, comme tout-savoir, est déségrégatif, d'être *radicalement non séparé de l'auteur* comme référent de vérité auquel son discours recourt en faisant venir le Je du maître à la place de la vérité – c'est ce qu'au même moment dans son séminaire *L'Envers de la psychanalyse* Lacan appelle la « Je-cratie » : le savoir S2 s'appuie, pour présider au discours de l'Université, sur la force, la puissance (*kratos*)

du *Je maître de la vérité*. Et pour peu qu'à l'Université moderne, qui, écrit encore Lacan, est « celle dont s'enfume le capitalisme ⁵ », la Science la pousse à refaire univers, s'ouvre alors cette voie de la *déségrégation généralisée* que nous prédit Lacan comme étant celle d'un savoir uni vers Cythère, cette île où Baudelaire ne trouve plus debout « qu'un gibet symbolique où pendait son image ».

5. *Ibid.*, p. 397.